

Les Sœurs, lingères et infirmière



L'infirmierie – lingerie

L'infirmierie de la cité scolaire se trouve actuellement logée au rez-de-chaussée, à proximité de l'entrée du Petit Lycée, dans ce qui en était autrefois l'*appartement du concierge*. Il n'en a pas toujours été ainsi. Depuis la construction du Petit Lycée (Collège actuel) par Martenot, jusqu'en 2002-2003, infirmierie et lingerie ont occupé la totalité, puis la majeure partie, du 1^{er} étage le long des galeries Ouest (lingerie, ouvroir, tisanerie) et Sud (salle de consultation, dortoirs des malades,) ; à la jonction des deux couloirs, dans le pavillon d'angle, se trouvaient l'infirmierie et la pharmacie avec, au-dessus au second, semble-t-il une chambre d'isolement.

Jusqu'en 1958 (?) des religieuses de la congrégation des Filles du Saint Esprit régnèrent sur ce vaste espace organisé à la dimension d'un internat très important (le lavage du linge était cependant confié - en 1950 du moins - à l'institution Saint-Cyr).

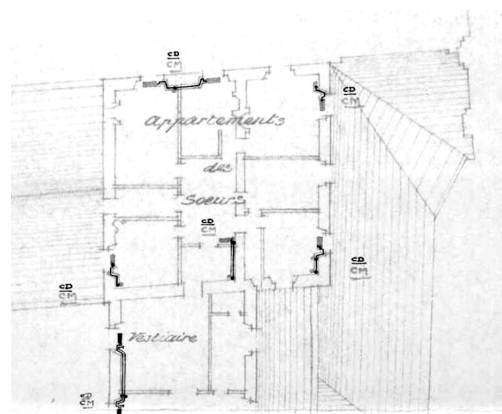
La fin des religieuses

Elles étaient trois à l'arrivée du proviseur Fabre, Sœur Marie l'infirmière qui, partie à la retraite, fut remplacée, Sœur Liebermann la maîtresse lingère originaire de l'île de Sein et Sœur Rose l'aide-lingère.

Elles logeaient au second étage au dessus de la conciergerie dans le pavillon situé près de Toussaint. (cf. ci-contre en 1936)

L'aumônier d'alors, l'abbé Baudry, allait chaque jour y dire la messe dans un petit oratoire et y prendre une collation.

Le départ à la retraite de Sœur Liebermann, ayant réduit à deux le nombre des religieuses, ce qui était incompatible avec la règle, les postes d'infirmière et de lingères furent confiés à des fonctionnaires dont Madame Guérin (épouse de René Guérin le factotum chargé du métal, de l'électricité, de la chaufferie) qui habitait déjà le lycée et travaillait à la lingerie ainsi que deux autres agents.



Appartements des Sœurs

1936 : plan d'installation du chauffage central (détail)

Voici la description du costume : leur habit de dessus se compose d'une camisole qui leur serre la taille et descend par derrière en forme de queue : cette queue est large et à plis de chacun six millimètres ; elle descend un peu au-dessous du gras des jambes ; une jupe qui leur va jusqu'aux talons, un tablier qui leur serre la ceinture au moyen d'un lacet. Du côté gauche, elles y mettent un rosaire en grains noirs ou couleur coco ; elles relèvent la pièce de leur tablier sur la poitrine et l'attachent avec des épingles ; elles portent au cou un mouchoir de moyenne grandeur, en calicot ou coton. La coiffure consiste dans un serre-tête, un bandeau qu'elles portent sur le front, un peu au-dessus des yeux ; une coiffe en mi-fil qui imite une grosse batiste, par dessus laquelle une autre coiffe en calicot ou coton, avec une partie saillante par derrière qui leur couvre le cou ; la seconde se relève à moitié par devant, ce qui laisse voir environ quinze centimètres de la coiffe claire. Les bandes des deux coiffes tombent pendantes sur le haut de la poitrine. Elles portent un crucifix placé dans la piécette du tablier, de manière qu'on n'en puisse voir que le haut et l'inscription. Depuis 1817, elles ont ajouté une colombe d'argent qu'elles portent suspendue à leur cou avec un cordonnet de soie noire, et qui leur tombe sur le milieu de la poitrine, comme symbole de leur qualité de Filles du Saint-Esprit. Elles portent une cape de camelot blanc, dont le capuchon est bordé d'une bande d'étamine noire. Tout le costume est blanc, et composé aujourd'hui des mêmes étoffes que dans l'esprit primitif de la règle, et fait de la même façon. Première classe, flanelle toute laine ; deuxième, étamine, et troisième, berlinge. Par crainte que l'uniformité n'eût pas assez d'ensemble on a déterminé les longueurs et largeurs (les manches ont une demi-aune d'ampleur).

Les Filles du Saint Esprit ou Sœurs Blanches

La communauté a vu le jour le 8 décembre 1706 au Légué, diocèse de Saint-Brieuc. En 1729 elle est reconnue comme congrégation charitable vouée aux soins des malades et à l'instruction des pauvres. La Maison-mère a été par la suite transférée à Saint Brieuc. L'ordre désignait les sœurs du lycée, choix ratifié ensuite par le Rectorat.

Comme la plupart des costumes conçus au XVIII^e siècle, celui des Filles du Saint Esprit est particulièrement seyant et la coiffe, qui a pris de l'ampleur avec le temps, est spectaculaire. Quand elles sortent, les *ailes* de cette coiffe sont ramassées dans la cape.

P. Fabre
&
A. Thépot

ci-contre à gauche
et en haut,
la description de
l'*Encyclopédie théologique*
de JP Migne
(1844-1862)

ci-contre, à droite,
tableau de Emma Herland,
Les Sœurs Blanches, 1903.
(détail)

